



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

# SAMEAD

Service d'Aide Multi professionnelle pour Enfants et Adolescents en Difficultés  
42470 St Symphorien de Lay / [samead.intercommunautaire@orange.fr](mailto:samead.intercommunautaire@orange.fr)

## PREAMBULE

---

LE SAMEAD Service d'Aide pour Enfants et Adolescents en Difficulté, a poursuivi en 2016 comme depuis sa création en 2010, ses actions en faveur de la santé et du bien-être des enfants et adolescents de 4 à 17 ans de son territoire rural d'implantation.

Conformément aux recommandations des plans santé mentale nationaux et régionaux, il a permis de mettre en place un dispositif de proximité pragmatique voué à la prise en charge des difficultés psycho affectives, des troubles des apprentissages et du comportement .

Il a respecté les objectifs et modalités déterminés dès son élaboration à l'initiative du Dr Moschetti pédopsychiatre chef de service au CH de Roanne, avec le Pôle Santé de Saint Symphorien de Lay, l'Agence de Santé Rhône Alpes , puis les professionnels et bénévoles qui sont venus lui apporter leur concours:

Accessibilité géographique et financière concourant à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Possibilité d'un premier contact suffisamment rapide **avec un dispositif d'évaluation et de soins** qui intervient suite au repérage des difficultés par la famille, le milieu scolaire, les médecins généralistes, les services sociaux, de PMI. Il est ainsi créé un parcours cohérent et coordonné avec les structures de second niveau : CMP, CMPP. Celles-ci sont éloignées et présentent des listes d'attentes qui nécessitent d'être allégées des problématiques les moins sévères.

Coordination et interactions effectives avec toutes les ressources disponibles localement: professionnels de l'enfance, associations, responsables territoriaux, bénévoles.

Recherche de coopérations avec les dispositifs existant par ailleurs comme : Maison des Adolescents, REAAP.

Implication dans la prévention, l'échange avec les familles, la formation des intervenants.

Recherche d'une efficience qui permette la pérennisation de cette expérimentation et si possible son essaimage.

Cette approche innovante a été mentionnée dans le rapport de la mission Moro Brison : "bien être et santé des jeunes ", remis à la présidence de la république en Novembre 2016.

L'activité du SAMEAD est en constante augmentation dans son territoire d'implantation établi sur quatre communautés de commune, les familles expriment leur satisfaction, Les demandes émanant des familles et des élus des territoires voisins sont nombreux.

Cependant des incertitudes demeurent: des remaniements administratifs de tous ordres peuvent brouiller les perspectives, et les budgets alloués ne sont pas extensibles au même rythme que les besoins révélés en matière de prévention, soins, formations, aides aux familles...La recherche active d'autres financements que ceux accordés par l'Agence Régionale de Santé doit être rapidement fructueuse sans quoi des difficultés de trésorerie surviendraient à court terme, qui seraient préjudiciables au SAMEAD, à ses collaborateurs et à ses bénéficiaires.

*Dr DEVEAUX Jean-Paul*



**Le SAMEAD est situé dans le département de la LOIRE. Il est sur un territoire de 54 communes avec 356367 H (INSEE recensement 2013) dont 6499 enfants de 4 à 17 ans.**

Il intervient sur quatre territoires de communes. La Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER). Cette communauté regroupe seize communes et compte 13704 H. La Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) elle regroupe onze communes et compte 5126 H. La Communauté de Commune de Balbigny (COBY) regroupe treize communes avec 10797 H. La Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) avec quatorze communes et 6010 H.

Nous remarquons des fragilités sur ces territoires avec entre autres, l'éloignement des structures de soins en santé mentale qui est parfois de 35km. Les difficultés d'accès aux consultations et soins spécialisés. Dans la région Roannaise ou Forézienne les délais d'attente pour un premier rendez-vous aux CMP, CMPP ou CATTP peuvent atteindre huit mois et parfois plus.

Les transports en commun qui sont inexistantes sur certaines communes. A cela s'ajoute une fragilité socio-économique.

C'est quelque fois une population en grande difficulté du fait de ces facteurs associés.

## L'ORGANISATION DES SOINS

---

**Les objectifs du SAMEAD** sont donc entre autres d'offrir des soins spécialisés de proximité, de diminuer l'effet d'engorgement des structures spécialisées et améliorer ainsi leurs délais d'attente. Permettre le recours à des professionnels libéraux compétents, sans obstacles financiers. Lutter contre les inégalités sociales de santé. Participer à des actions de formation et d'information. Le SAMEAD favorise la prévention et le soutien aux familles.

**Le SAMEAD reçoit** les enfants et adolescents âgés de 4 à 17 ans sur la demande d'un médecin. C'est souvent le médecin généraliste de la famille mais c'est aussi le médecin de la protection maternelle infantile, le médecin scolaire, le pédiatre de l'enfant, le pédopsychiatre qui nous confient les enfants.

**Les soins** sont dispensés dans les bourgs les plus importants des communautés de communes. Les lieux de prise en charge sont dans des locaux de MSP ou dans des locaux communaux. Actuellement les soins sont dispensés sur cinq sites.

- St Symphorien de Lay
- Régny
- Balbigny
- St Germain Laval
- St Just en Chevalet.

L'enfant, le jeune est reçu avec sa famille, son tuteur ou éducateur sur le site du lieu de son habitation par l'infirmière qui va coordonner et organiser la prise en charge autour de l'enfant.

**La Coordination des soins**, une attention particulière est portée à la prise en charge collective et à la coordination des professionnels de santé.

Un travail de synthèse est conduit par les chefs des services de pédopsychiatrie des Hôpitaux de Roanne et du Forez pour les sites concernés. La COPLER, Les Pays d'Urfé pour le CH de ROANNE, le Vals d'AIX ISABLE, la COBY pour le CH du FOREZ. La synthèse est de deux heures chaque mois, y assistent les professionnels du SAMEAD. Les prises en charges qui sont abordées, sont choisies par les professionnels pour avoir un avis du pédopsychiatre et de l'équipe.

C'est dans ce cadre- là que le médecin qui nous a confié un enfant ou un adolescent peut être invité sur le temps réparti à la synthèse de son patient.

Un temps peut-être dégagé pour recevoir les partenaires du SAMEAD, services sociaux, professeur Rased, orthophoniste pour un échange sur une ou des situations partagées. Les parents sont informés de ce temps de partage multi professionnel sur leur enfant.

Les consultations avec le pédopsychiatre se décident en synthèse, entre le pédopsychiatre et le ou les professionnels qui suivent le patient. Elles ont lieu sur le site sur la dernière demi-heure.

Une synthèse trimestrielle pour la réévaluation du projet du soin est effectuée par le médecin coordonnateur et le professionnel qui suit un patient.

La coordination est omniprésente pour les soins au SAMEAD entre l'équipe de coordination, les pédopsychiatres, les psychologues, les psychomotriciens. Par ailleurs tout le long des soins, en concertation avec les parents il y a souvent une coordination, une collaboration avec les services sociaux, la protection maternelle infantile, l'éducation nationale.

L'équipe du SAMEAD se réunit deux heures, deux fois sur l'année avec un ordre du jour précis.

Le dispositif conforte ses partenariats en cours avec le CAMSP, le CMPP, le CMP, la MDA.

## L'EQUIPE DU SAMEAD

---

Dr. POLI Cécile	Pédopsychiatre
Dr. MOSCHETTI Fabrice	Pédopsychiatre
Dr MUZELLE Roland	Médecin coordinateur
Mr DUPONT Pierre	Psychomotricien
Me BOURDIN Anaïs	Psychomotricienne
Me MUZELLE Céline	Art Thérapeute
Me DELHOMME Régine	Secrétaire
Me TRIANA Brenda	Psychologue
Me BIDOLIN Corinne	Psychologue
Me BŒUF Céline	Psychologue
Me AVIEZ Caroline	Psychologue
Me COLLET Stéphanie	Psychologue
Mr CHAMBARD Romain	Psychologue
Me BRESCANCIN Isabelle	Infirmière coordinatrice

## ACTIVITE GLOBALE DU SAMEAD EN 2016

---

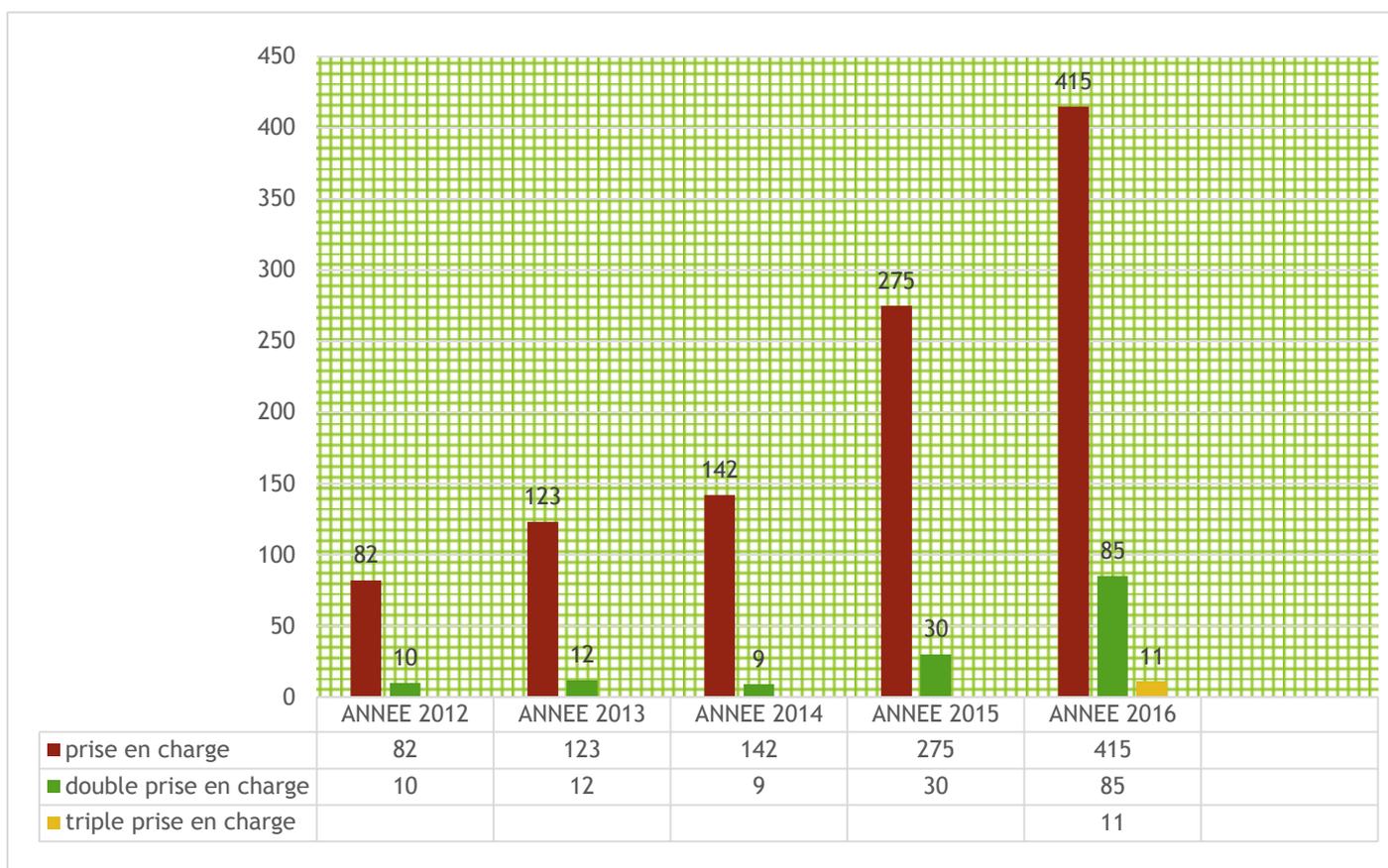
S'adressant principalement aux enfants et adolescent(e)s, âgés de 4 à 17 ans, résidant sur les territoires du SAMEAD nous constatons que :

- **415 enfants ont bénéficié d'une prise en charge en 2016. Il y a eu 248 entrées dont 15 réintégrations et 106 sorties.**
- Le coût d'un enfant suivi au SAMEAD est de **807€**.
- Il y a eu **4122 consultations**.
- Il y a eu **108 bilans** effectués en psychomotricité et pour dépister les troubles des apprentissages.
- Il y a eu **75H de synthèse** entre les professionnels psychologues, psychomotriciens et les pédopsychiatres.
- Il y a eu **22H de synthèse** entre le médecin coordonnateur et les psychologues, psychomotriciens.
- Il y a eu **84 consultations familiales**.

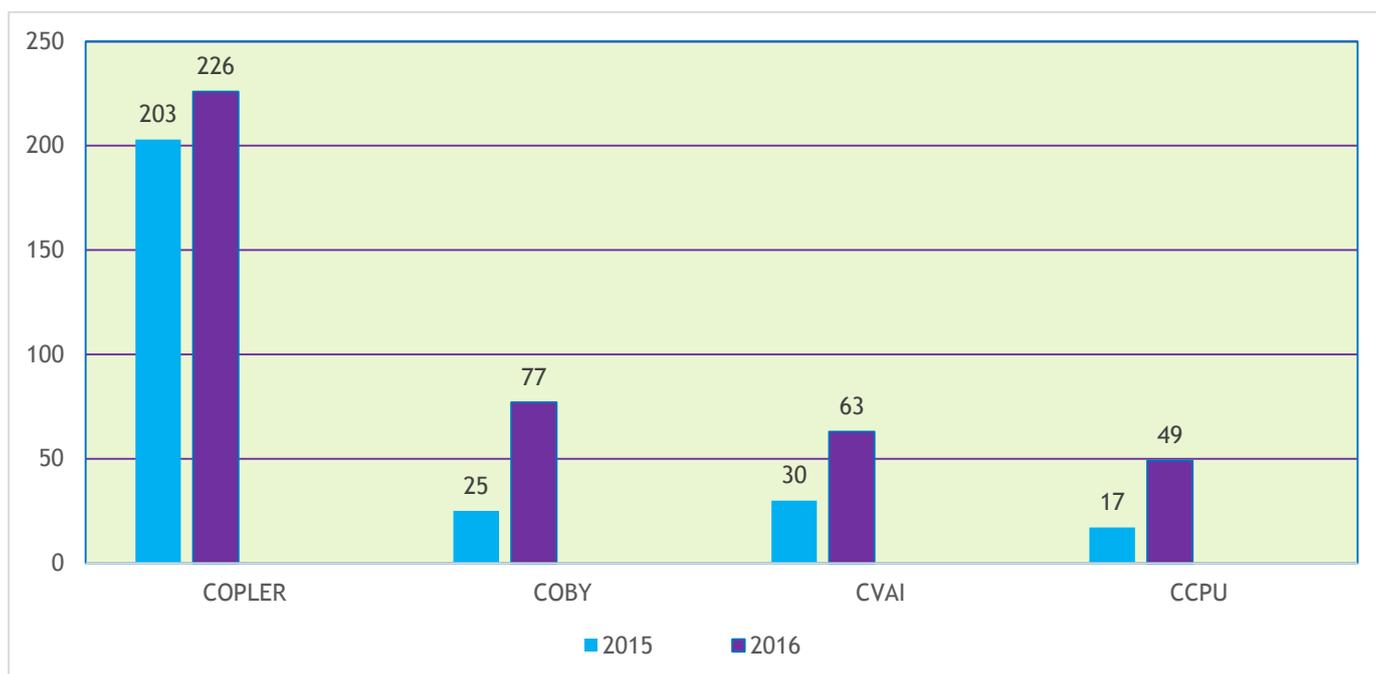
Les pédopsychiatres ont effectués **14 consultations sur l'année 2016** à la demande des psychologues, des psychomotriciens, des pédopsychiatres

---

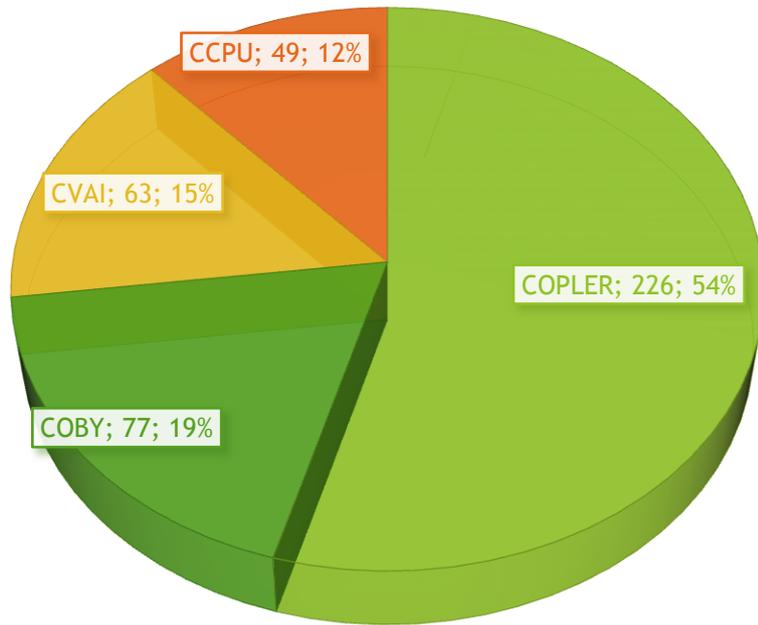
## EVOLUTION DES PRISES EN CHARGE



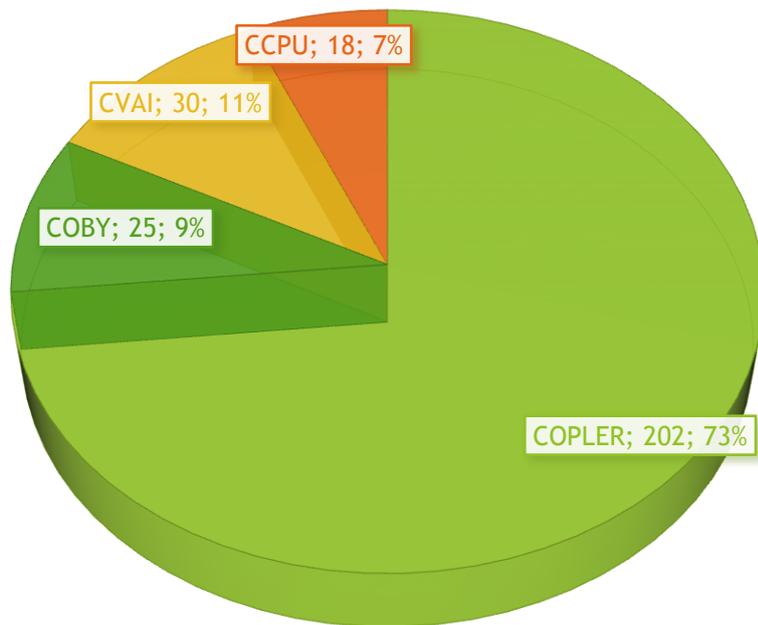
## REPARTITION PAR SITE



## 2016



## 2015



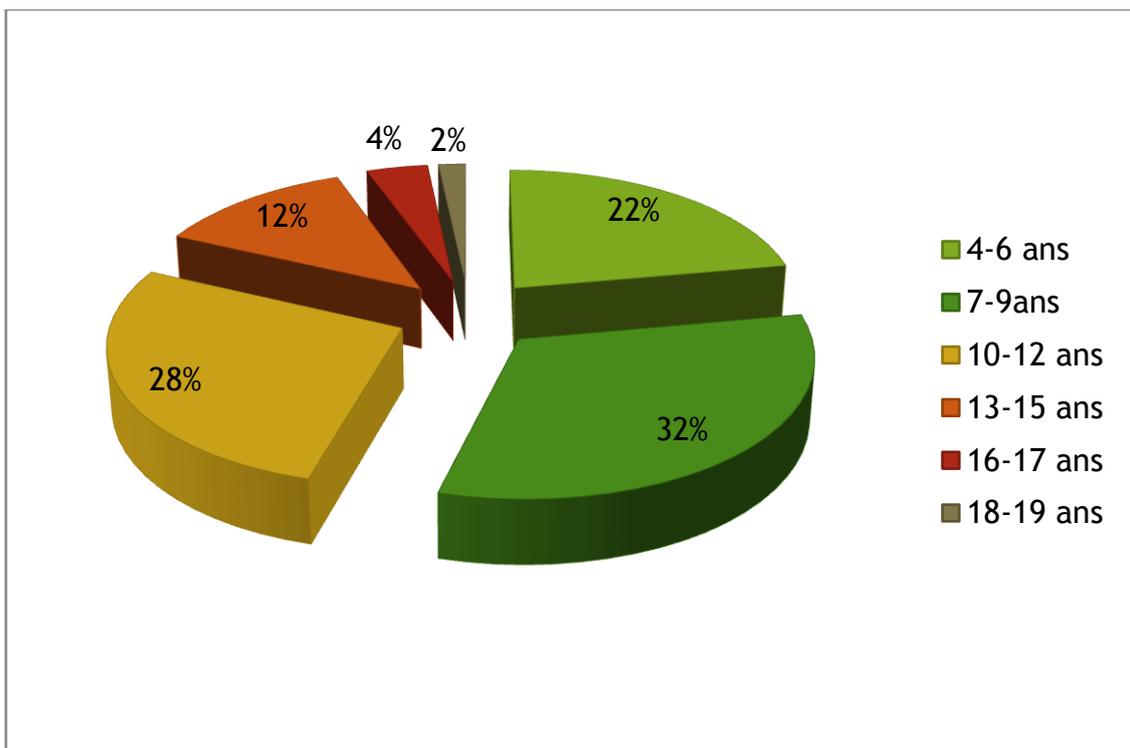
Le taux d'évolution des prises en charge du SAMEAD, est de + 50.9 % en 2016.

Le dispositif tend à stabiliser sa progression sur la COPLER avec une progression de 11.33%. Il se développe sur les communautés de communes qui n'avaient pas ou peu de valeurs repères ceci explique un taux d'évolution de + 208% pour la COBY, (balbigny), la CCPU de + 188% (St Just en Chevalet) et +110% pour CCVAI (St Germain Laval).

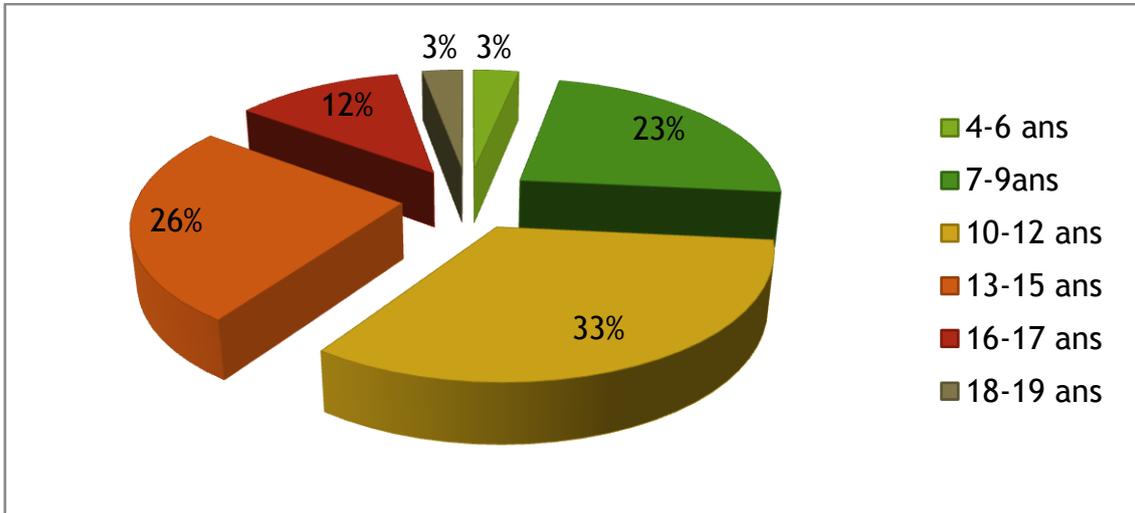
## LES TRANCHES D'AGE

---

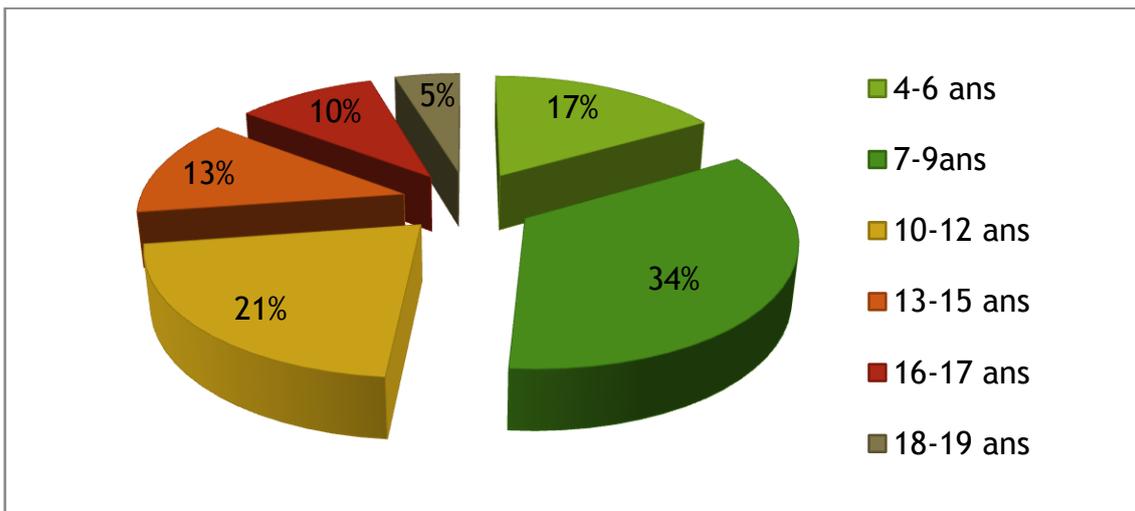
ANNEE 2016



**ANNEE 2015**



**ANNEE 2014**



Selon les données des trois dernières années, **on remarque que les prises en charge des enfants de 4 à 12 ans sont dans la proportion forte des prises en charge dans le dispositif. Il représente 82% des patients.**

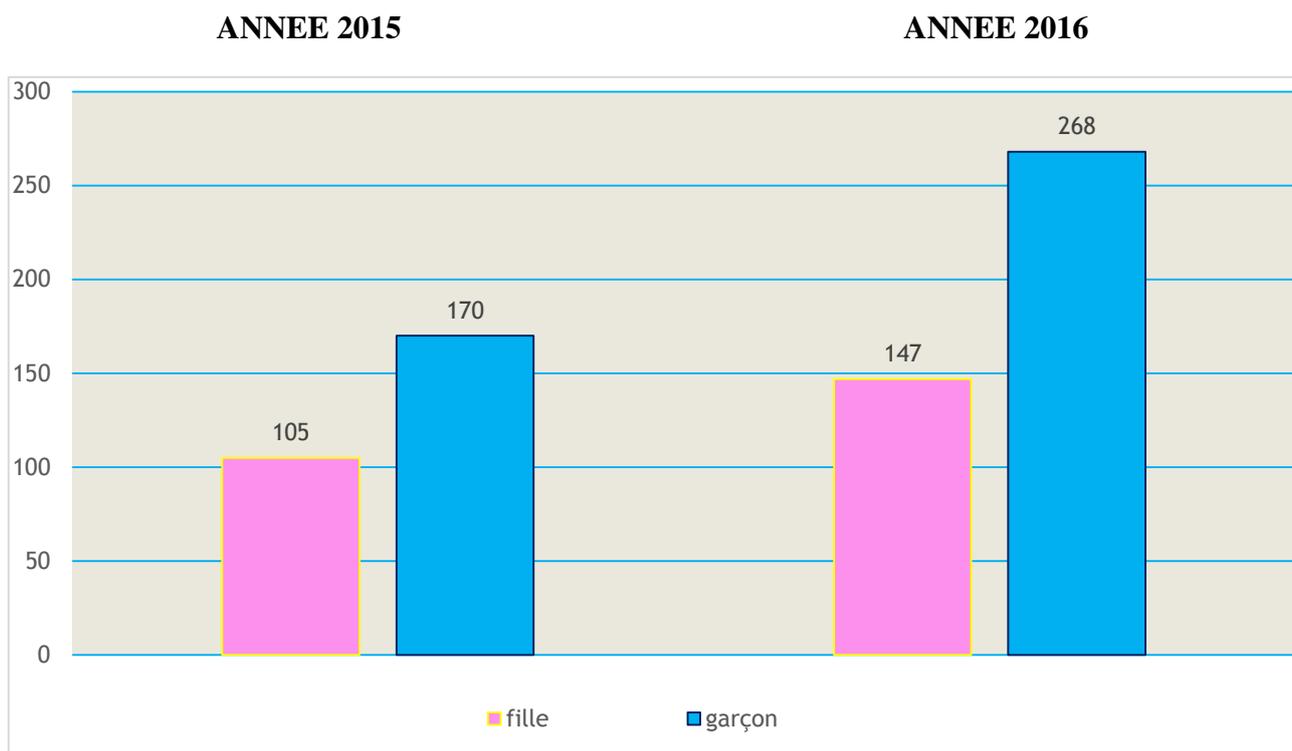
L'accueil des 4-6 ans a connu une baisse en 2015 pour augmenter et représenter à nouveau 22% des prises en charge en 2016.

L'accueil des 13- 17 ans enregistre une baisse et ne représente que 16% des prises en charge en 2016.

L'accueil des 18-19 ans est stable. Le taux varie entre 5 et 2% pour 2016. L'accueil de cette tranche d'âge s'explique par le fait qu'il faut un temps de préparation entre le professionnel, le patient et sa famille, pour travailler soit sa sortie du réseau, soit sa ré- orientation.

## REPARTITION DES PATIENTS SELON LE SEXE

---

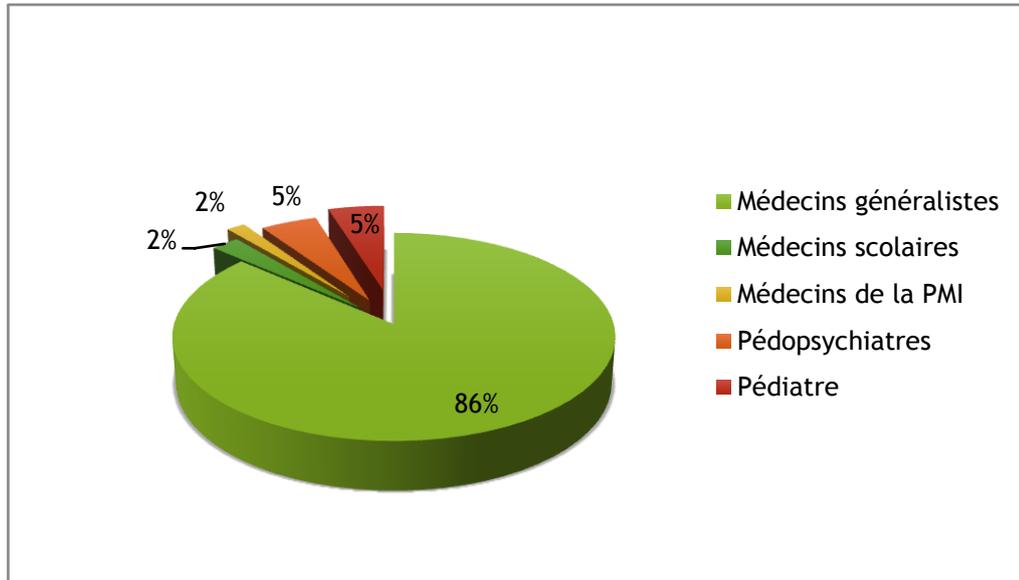


Nous sommes dans la moyenne nationale, le nombre de prises en charge des garçons est beaucoup plus élevé que celui des filles.....

# ORIENTATION DES PATIENTS SELON LES COLLABORATEURS

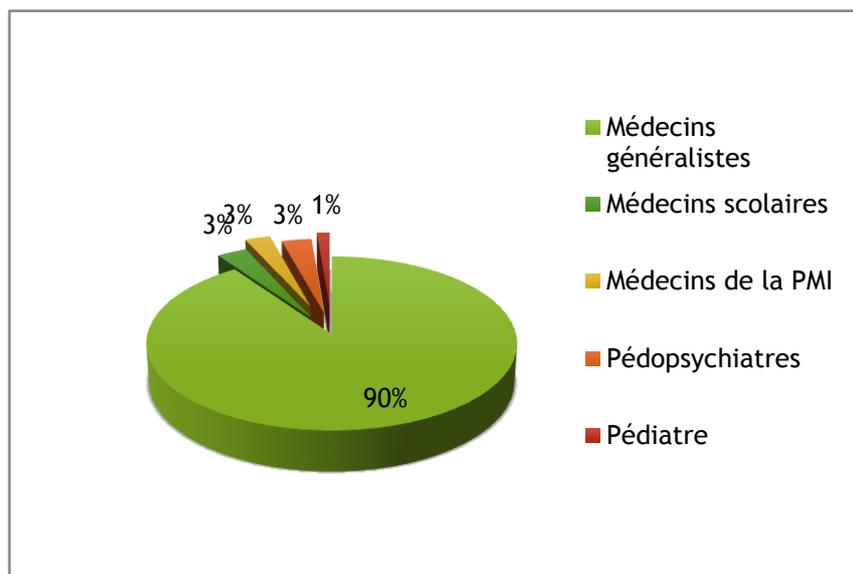
---

## ANNEE 2016



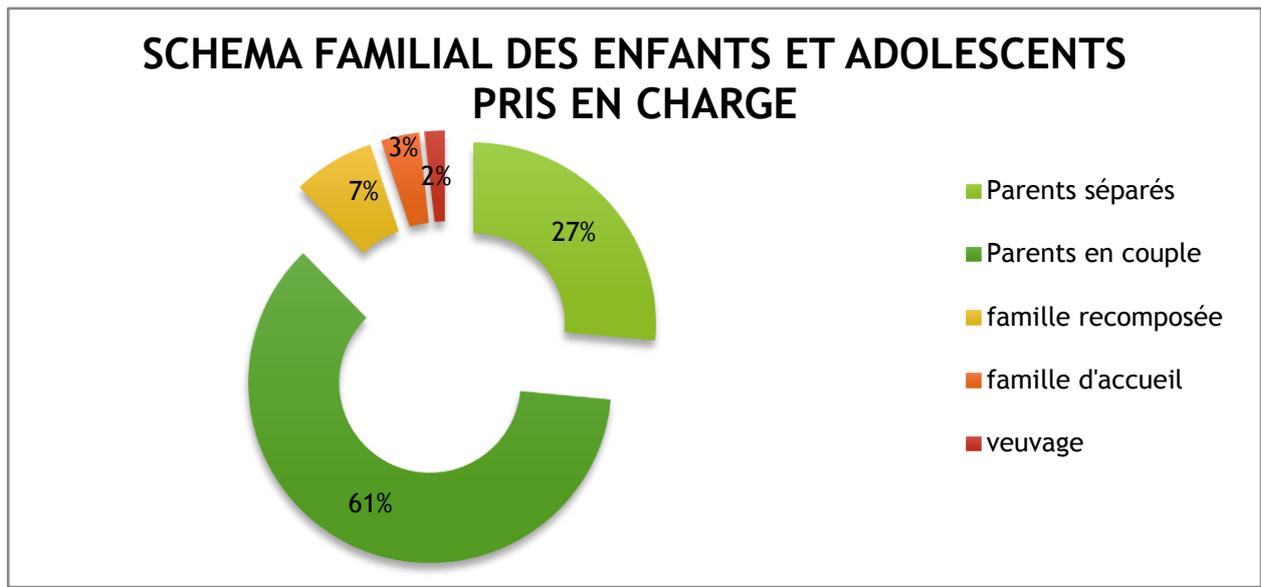
Ce sont les médecins généralistes qui nous confient le plus grand nombre de patients 86% encore cette année. Cependant nous remarquons que les orientations pédiatriques, pédopsychiatriques sont en augmentation 5% chacune, pour 2016 contre 1% et 3% l'année dernière.

## ANNEE 2015



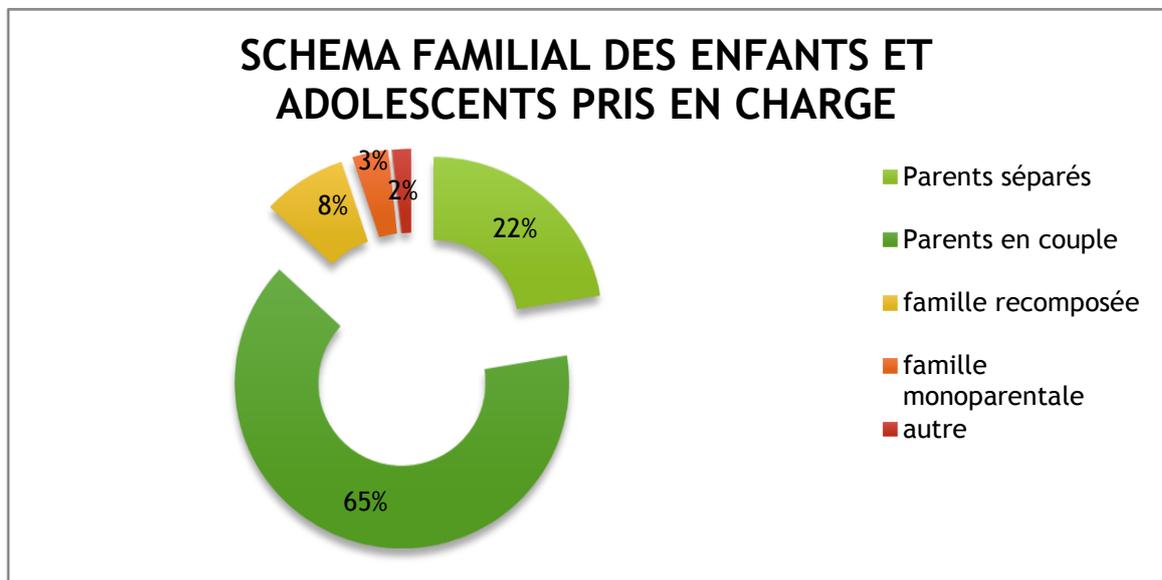
# ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS

ANNEE 2016

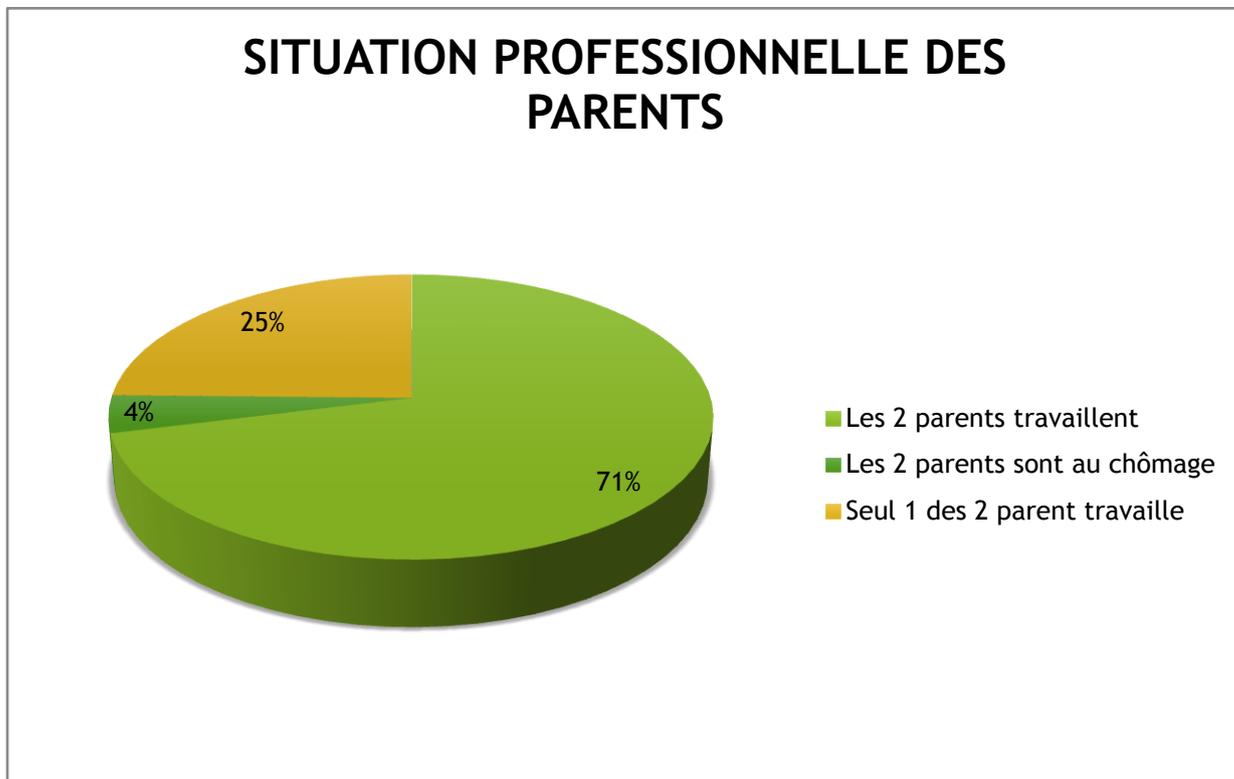


Il nous paraît important de voir que 7% des enfants sont placés en familles d'accueil.  
Légère hausse chez les parents séparés.

ANNEE 2015

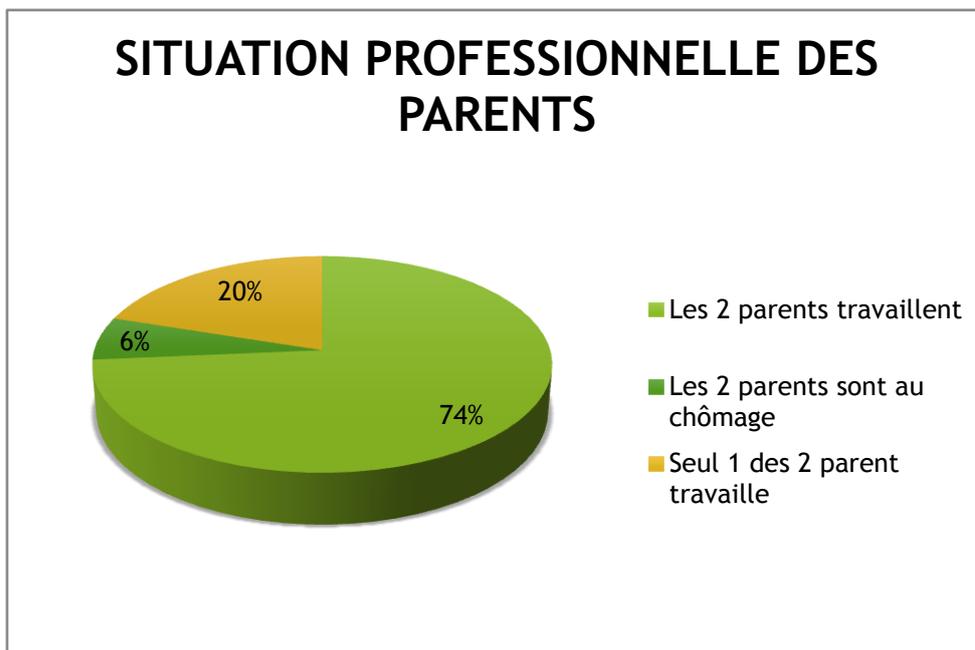


ANNEE 2016



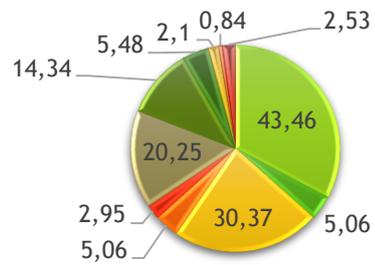
Augmentation du chômage dans le couple, avec la perte d'emploi pour un des parents.

ANNEE 2015



# HYPOTHESES DIAGNOSTIQUES

---



- troubles anxieux
- etat dépressif
- troubles des apprentissages
- troubles du sommeil
- cauchemars
- autres troubles du comportement /troules des conduites
- pertubation de l'activité et de l'attention
- enuresie
- encoprésie

## QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

---

A la fin des soins dans le dispositif, une enquête de satisfaction est envoyée aux parents de l'enfant avec une enveloppe timbrée pour le retour.

Les thèmes du questionnaire portent sur l'accueil de l'enfant, sur les informations qui sont données aux familles, sur le fonctionnement du Samead, sur la confidentialité. Les deux dernières questions sont de savoir si les soins engagés ont aidé l'enfant et si la famille conseillera le Samead.

Nous déploierons que seul douze questionnaires nous sont revenus. **Nous essayerons de souligner l'importance du retour de cette enquête auprès des parents pour l'année 2017.**

Par ailleurs la totalité des retours montrent que les parents sont très satisfaits du dispositif. Ils sont très satisfaits du fonctionnement, de la confidentialité et tous conseilleraient le SAMEAD. Ils constatent pour dix patients que les soins ont aidés leur enfant.

Il est mentionné dans la rubrique « vos remarques et suggestions » entre autre :

*« X a grandi, il a repris confiance en lui, ses résultats scolaires se sont améliorés, merci. »*

*« très contente de trouver des professionnels proches de chez nous car pour un enfant c'est moins angoissant que dans des grands centres. Parfait, Merci ».*

*« Je suis très satisfaite des services du SAMEAD, le suivi de mon enfant lui a permis de progresser. Le professionnel a été très soucieux du bien-être de notre enfant ».*

*« ..... on nous a donné aussi de très bons conseils à appliquer en tant que parents. Nous n'hésiterons*

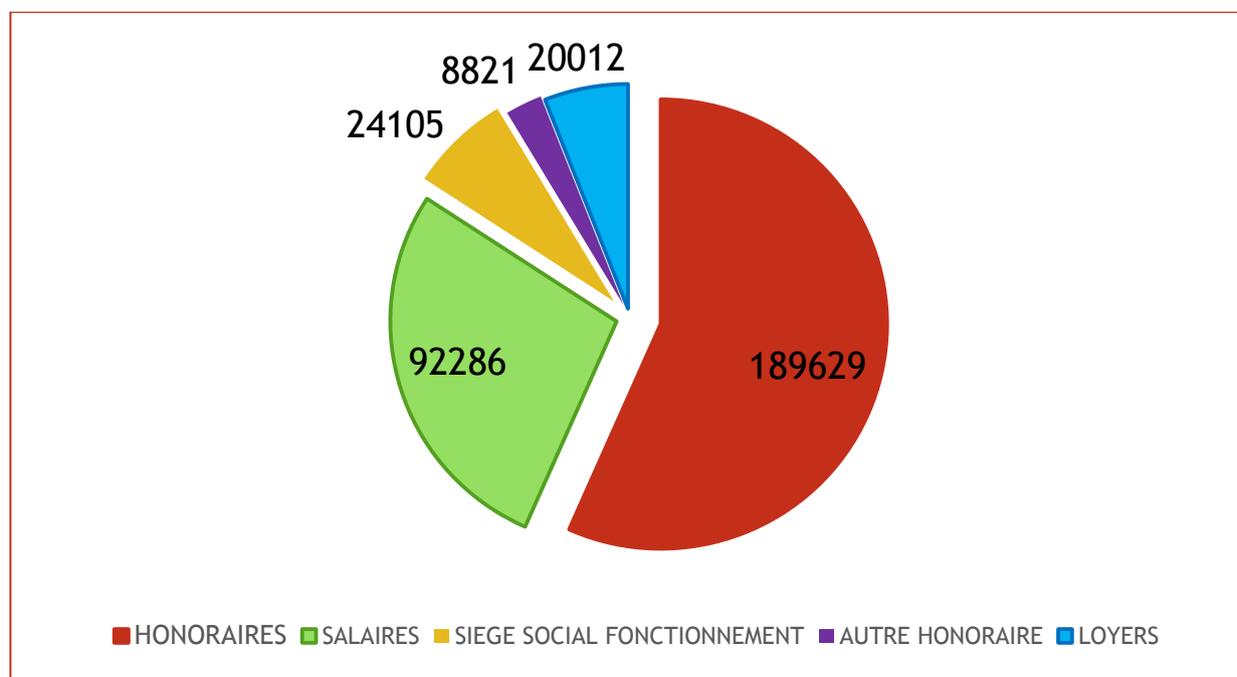
*pas à vous recontacter si besoin. Merci au SAMEAD de mettre à notre disposition ces professions que nous connaissons mal ».*

Pour deux parents les soins engagés n'ont pas pu aider l'enfant.

Un parent déplore le délai d'attente qui a été de 5 semaines entre l'entrée dans le dispositif et le rendez-vous avec le professionnel « pour une prise en charge psychologique, j'ai trouvé le délai d'attente beaucoup trop long ».

# RAPPORT FINANCIER 2016

**DEPENSES** 334 855 €



Les postes :

- **honoraires** qui représentent 56.53 % du budget, ce sont les honoraires versés aux professionnels libéraux qui assurent les prises en charge des enfants.

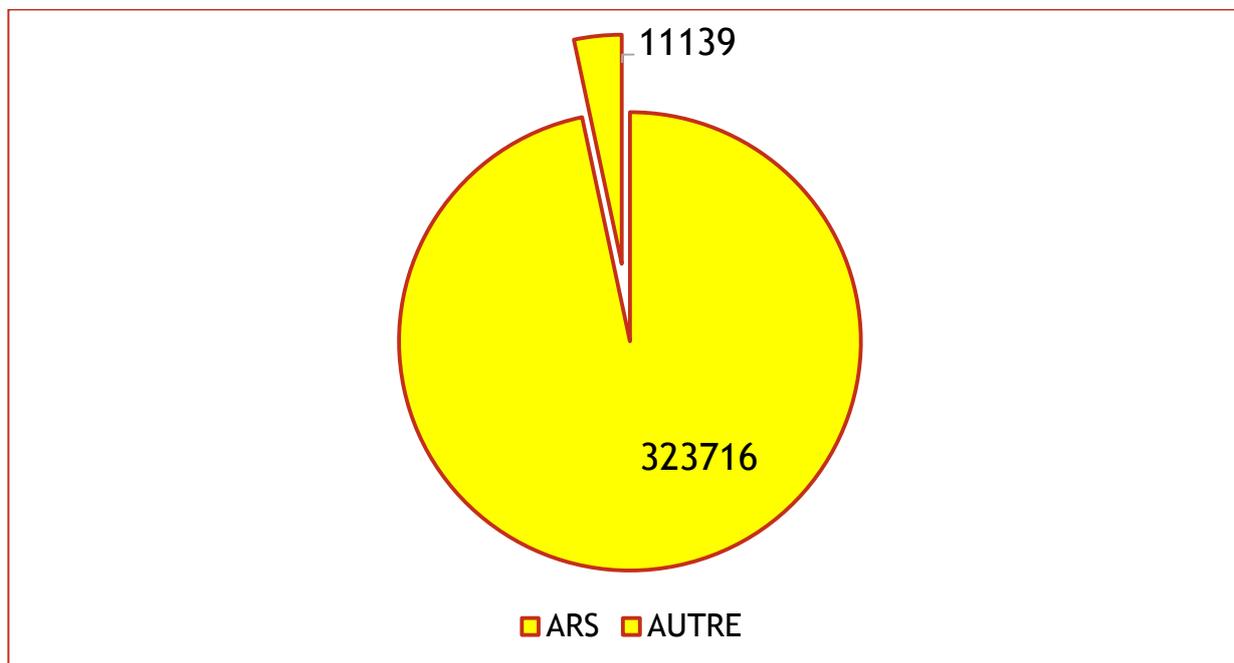
- **salaires chargés** qui représentent 27.56 % du budget, c'est le poste infirmier, ½ temps de secrétaire, ¼ de temps de coordination médicale.

- **siège social** qui représente 7.20% du budget, c'est le loyer chargé, le téléphone, internet, les fournitures les amortissements,...

- **autre honoraire** qui représente 2.63% ce sont les frais comptables, honoraires et autres...

- **les loyers** qui représente 5.98% du budget, c'est le loyer chargé sur les sites, de Balbigny, St Just en Chevalet à part entière pour le SAMEAD sur l'année 2016

**RECETTES** 334 855€



Le financement du SAMEAD repose pour 97% sur la part ARS.

Le complément 11 139 € (3%) se répartit par :

Les cotisations des familles qui représentent 3300 €,

la part de location chargée des colocations sur les sites 4 500 €,

la participations des professionnels aux loyers la première année d'installation 3 339 €

## ACTIONS COMPLEMENTAIRES DU SAMEAD

---

Afin de parfaire son aide aux enfants et adolescents, le SAMEAD a organisé un groupe en Art-thérapie en lien avec un suivi en psychomotricité. Les bénéficiaires étaient trois enfants présentant des difficultés d'apprentissages. Ils étaient suivis en psychomotricité. Les séances au nombre de quatre ont eu lieu lors des vacances de juillet. Ce fut un temps thérapeutique orienté vers le renforcement de l'estime de soi. Il a été animé par Mmes Muzelle et Bourdin.

Le groupe « Echanges des savoirs entre parents » s'est poursuivi sur l'année 2016. On rappelle que l'objectif est de proposer un lieu d'échanges aux parents d'enfants dits « DYS ». Une rencontre mensuelle de 1h30 est organisée par Mme BIDOLIN sur le site de la Copler.

L'Equipe a suivi une formation de 8h à Lyon sur la « REEDUCATION NEUROCOGNITIVE CHEZ L'ENFANT ».

Le SAMEAD a organisé sur deux jours (vendredi-samedi) en avril 2016 une formation à destination des médecins généralistes, spécialistes sur les troubles « DYS ».

Le dispositif du SAMEAD a été présenté par le Dr MOSCHETTI et Mme BIDOLIN aux journées de LOIRE DYSPHASIE en mai à St Etienne,

**Le SAMEAD n'a de cesse de s'ouvrir sur l'extérieur et de travailler ou de s'associer aux actions de ses partenaires.**

Le SAMEAD est membre du REAAP, (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Il a participé à la semaine de la parentalité organisée sur la LOIRE lors de la semaine 42, le 16 novembre 2016.

Il a organisé sur l'un de ses sites à St Germain Laval la projection d'un film « L'Odyssée de l'empathie » suivi d'une discussion animée par un membre du Reaap, d'un psychologue et d'un médecin pédopsychiatre.

Le SAMEAD travaille en collaboration avec la MDA, des accords sont passés entre les deux structures. Le SAMEAD met ses locaux au service de la MDA pour prendre en charge des jeunes qui ne pourraient se rendre à Roanne.

Le SAMEAD a participé à une action de prévention en Octobre sur le thème « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Cette journée a été organisée par les animateurs jeunes de la COPLER (l'un des sites du SAMEAD) pour les enfants et adolescents. Plusieurs thèmes ont été abordés sur la journée, la prévention routière pour les jeunes adolescents avec des outils comme la voiture tonneau, un simulateur alcoolémie, un Simulateur deux roues.

Une troupe théâtrale pour aborder l'addiction, les dangers des conduites à risques. Pour les petits, dès trois ans, la prévention portait sur les produits ménagers.

Le SAMEAD travaille en collaboration avec l'animatrice petite enfance des communautés de communes. Il participe à l'élaboration d'études, de projets visant à améliorer ou développer des actions de soutien à la parentalité.

## **ENGAGEMENT / ACTION POUR 2017**

---

Le SAMEAD porte cette année encore plusieurs projets pour l'année 2017.

Il souhaite poursuivre, l'aide à la parentalité, par une guidance parentale, projet d'actions concertées avec les communautés territoriales, les bénévoles membres de l'association.

Il souhaite reconduire les groupes « Echanges des Savoirs »,

Créer, des groupes de paroles pour les parents

- d'enfants en difficultés,
- d'adolescents,

Collaborer avec les organismes de médiation familiale en proposant une mise à disposition de ses locaux.

A la demande de la PJJ, il va passer une convention pour la mise à disposition de ces locaux.

Cette mise à disposition des locaux du SAMEAD permet à ces services de se rendre au plus près des populations concernées.

Il va continuer ses actions d'information, d'échange avec le REAAP, les collègues.

